LE DEPOT EXPRESS

Le dépôt express permet de déposer des articles plus rapidement mais demande un peu de préparation de votre part.
Lors du dépôt physique des articles un contrôle global est effectué pour valider votre dépôt.
N'oubliez pas d'apporter une copie de votre liste d'articles que nous conserverons.

MARCHE A SUIVRE

1) **Obtenir un numéro de déposant.**
   - via le site internet de l'APE : www.apebar.com
   - via e-mail à : contact@apebar.com
   - par téléphone au : 079 615 66 95

2) **Créer votre liste d'articles.**
   Un fichier « Excel » type peut être téléchargé sur le site internet, il suffit de le remplir et de l'imprimer.

Exemple de liste d'articles :

Article n°	Article	Age (ex: 12 mois)	Lot/ensemble (Nb pièces)	Prix (en CHF)
01	pantalon	6 mois	1	2.00
02	pantalon	2 ans	1	2.00
03	bodys	15 mois	4	2.00

3) **Préparer vos étiquettes en respectant les numéros d'articles mentionnés sur votre liste, dimension minimale 5 cm x 10 cm.**

Exemple d'étiquette :

no déposant no article Prix	no article no déposant Descriptif & Age Prix

Ce qui équivaux à une carte de correspondance cartonnée format A6 coupée en 3.

4) **Fixer vos étiquettes solidement sur les articles avec du fil (pas de scotch, ni d'agrafes sur les vêtements).**

5) **Déposer vos articles et votre liste au dépôt express le 19 mars 2011 de 16h30 à 20h30.**